

Tous sur le Pont :

QUATRE manifs
Le 23 juin à 14h30

Fêtes du Vélo :

Deux animations
le samedi 2 juin

le Grand Tour(s) à Vélo

2€

Le magazine du Collectif Cycliste 37

N°42 mai 2007



« le changement dans la continuité »

pourrait-on dire au Collectif Cycliste 37.

Beaucoup de changements en perspective, dont vous lirez l'essentiel à l'intérieur de notre « Grand » magazine.

Un bureau bouleversé en quelque sorte, mais l'usure se voyait sur les murs de la façade et il était temps d'envisager un ravalement...

Plus sérieusement, les changements de responsables sont une chose normale pour une association. Et la nôtre ne pouvait y échapper.

Un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur sueur par le passé, pendant de nombreuses années. Notre regard se tourne principalement vers Frédéric, Catherine et Francis Benoît qui ont ramé souvent à contre-courant.

Car rappelons-nous l'atmosphère générale voici dix ans: nous étions pris pour des hurluberlus et rares étaient nos propositions qui étaient retenues.

Ces temps sont révolus, mais il reste du pain sur la planche tant notre retard par rapport aux pays voisins est édifiant. Alors donnons un bon coup de main à la nouvelle équipe. G.R.



Le Pont de Saint-Cosme reste d'actualité, hélas. Nous sommes encore une fois confrontés à la dure réalité des faits: Les cyclistes (et les piétons) ne sont pas les bienvenus sur le futur aménagement qui relie Fondettes - Saint-Cyr à La Riche Tours.

Quatre manifestations convergentes sont proposées au départ de ces quatre communes. Ce sera le samedi 23 juin et nous serons tous mobilisés. .

**Promenade- découverte à Chambray, puis
Remise du Guidon d'Or, samedi 16 juin 2007**

Une nouvelle équipe démarre mais pas encore au complet.

édito

Le COLLECTIF CYCLISTE 37 revit avec le Printemps

L'assemblée Générale du 17 février 2007 a permis un renouveau de l'enthousiasme des adhérents pour les futurs changements qui vont ponctuer la vie de l'agglomération tourangelle, sans oublier les véloroutes qui vont mailler notre département.

Depuis 27 ans la place du vélo n'est pas acquise dans l'agglomération tourangelle, de grands boulevards ignorent le vélo, le maillage continu n'existe pas en centre ville, certains itinéraires en site propre qui existaient du temps de ma jeunesse, ont été sacrifiés à l'aménagement du tout automobile.

D'autres communes comme Chambray les Tours ont su mettre en valeur leur patrimoine en créant des aménagements cyclables, accompagnés par des zones à vitesse réduite où le cycliste et le piéton se retrouvent prioritaires.

Quelles perspectives nous offrent les futurs aménagements prévus par le Conseil Général d'Indre et Loire et l'Agglo Tour(s) Plus: voie rapide, pont sur la Loire, aménagement d'ancienne nationale.

A ce jour les décideurs locaux ignorent qu'une loi sur l'air (dont l'on vient de fêter le dixième anniversaire) oblige à prendre en compte dans les nouveaux aménagements urbains les déplacements des cyclistes et des piétons. Le cas du pont de Saint Cosme, futur aspirateur à voiture de l'ouest tourangeau, est anachronique lorsque ces collectifs se parent de l'étiquette du développement durable.

Ce pont de Saint- Cosme uniquement routier, « **Symbole du mépris des élus** » est ressenti par les adhérents, mais aussi par les résidents signataires de la pétition, comme une injustice dans la liberté de déplacements intercommunaux de l'agglomération tourangelle.

Dans les villes et communes d'Indre et Loire, deux points forts seront mis en va-



leur par nos membres acteurs locaux :
o la continuité cyclable des itinéraires
o et les contresens cyclables, vecteurs de sécurité dans la rue, points prioritaires du futur Code de la Rue.

Je n'oublie pas un autre souhait de la FUBicy : le marquage des vélos contre le vol, en particulier dans les collèges. Cette action est soutenue par notre Monsieur Vélo National.

La sécurisation des espaces de stationnement est un objectif à atteindre, si Tours veut devenir la première ville cyclable de l'Ouest en complément de son tramway : axe fédérateur Nord Sud des aménagements cyclables.

Ce printemps « **cœur de festivités** » aura pour acteur Saint Martin le Beau le samedi 2 juin et Chambray les Tours le samedi 16 juin.

L'été avec « **ses grondements** », invite tous les habitants d'Indre et Loire à se réunir au pont de Saint Cosme le samedi 23 juin pour...

Jean-François Hogu

Le 3 mai 2007,

Conseil d'Administration du CC37
A l'ordre du jour, surtout le renouvellement du bureau.

Voici l'équipe au complet :

Président : Jean-François Hogu
Vice-Président : Frédéric Ageorges
Vice-Président : Francis Bousquet
Secrétaire : Gérard Rollin
Secrétaire AF3V (Voies Vertes) : Gérard Rollin

Rédaction du Bulletin : G. Rollin
Patrouilleur : Bernard Largeaud
Commissaire à la sécurité : Pierre Carabin

Reste un vide...

Devinez lequel... Nous cherchons désespérément un trésorier qui accepte de suivre les entrées et sorties de nos finances.

Cherchez bien si...et téléphonez à Jean-François. : 02 47 54 55 38.

agenda

Samedi 2 juin 2007 Fêtes du Vélo Rando Tours St Martin 19 km

Inauguration Piste RD 140
RDV 10h00 au Vinci

Inf : Francis 02.47.48.06.04

Promenade à vélo 8 km

A St Martin le Beau
RDV 15h00 Mairie de SMLB

Inf : Francis 02.47.48.06.04

Mardi 12 juin 2007 réunion du Conseil d'Administration CC37

RDV 17h30 Bar Le week-End

Inf : Jean-François 02 43 85 40 24

Samedi 14 juin 2007 ; Promenade sur les aménagements de Chambray-les-Tours puis remise du Guidon d'Or

RDV 9h30 Mairie de Chambray

Inf : Pierre 02.47.28.32.50

Samedi 23 juin 2007 ; manifs

« Vers le Pont de Saint-Cosme »

RDV 14h30 devant les mairies de Tours, La Riche, Fondettes, St-Cyr

Inf : Jean-François 02 43 85 40 24

Samedi 23 juin 2007 Ciné-Vélo

Inauguration parking à vélo

Aux Studio » de Tours

RDV 17h00 mairie; Vélorution

RDV 18h00 studio; Apéro

RDV 19h00 studio; Film

Dimanche 24 juin 2007 ; stands

fête du vélo Saumur Angers

Stands FUBicy à Bouchemaine

Stand AF3V CCI à La Ménitrie

RDV 8h00 18h00

Inf : Jean-François 02 43 85 40 24

Dimanche 16 septembre 2007 Fête des Voies Vertes

RDV 9h30 au Vinci avec vélo

RDV 10h00 à Veretz avec handbike

Inf : Gérard 02.47.50.69.74

Dimanche 07 octobre 2007

Balade découverte de Saint-Cyr

RDV 10h00 mairie de St-Cyr

Inf : Frédéric : 02.47.54.55.38

final.

Ce n'est que du plaisir

Beaucoup de moments agréables nous attendent pour ce mois de juin. Vous y êtes invités...

Ciné

Les Studio, le Collectif Cycliste 37 et Vélorution-Tours proposent :

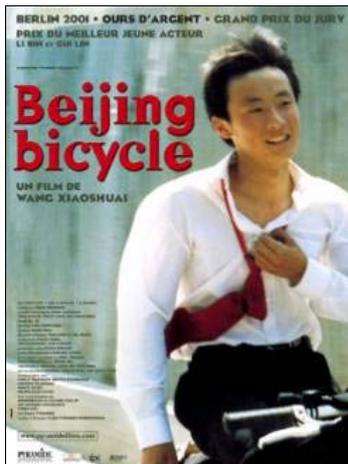
Un Ciné-Vélo

Samedi 23 juin à partir de 17 h

Venez partager une après midi sur deux roues dans la ville de Tours, suivie d'un voyage dans la ville de Pékin à travers la projection du film « Beijing Bicycle ».

Depuis l'ouverture des nouvelles salles, il ne manquait plus qu'un grand et moderne parking à vélo. C'est chose faite et pour fêter l'événement nous vous proposons une inauguration « à pédales ».

Nous nous donnons rendez-vous à



17h le samedi 23 juin, place Jean Jaurès, pour débiter une balade à vélo organisée avec l'aide de l'association « Vélorution ». A 18h, aux Studio, un petit pot d'inauguration du parking précédera la projection à 19h du film « Beijing Bicycle » de Wang Xiaoshuai, Ours d'argent et Prix du meilleur Jeune Acteur, au Festival de Berlin 2001

BEIJING BICYCLE de WANG XIAOSHUAI, 2000, Chine, 1h53

Beijing de nos jours. Jeune Chinois venu de la campagne, Guei obtient un emploi dans une société de coursiers. Pour son travail, on lui confie un magnifique VTT.

Quelques jours plus tard, le vélo lui est dérobé et pour garder son travail, il doit impérativement le retrouver.

Réussite

GUIDON D'OR

IMPORTANT : le CC 37 est invité à l'inauguration officielle du circuit cyclable de CHAMBRAY-LES-TOURS le **16 JUIN 2007**.

VENEZ NOMBREUX A VELO car nous circulerons dans toute la ville. en compagnie des élus, cyclistes chambraysiens et autres clubs cyclistes.

RENDEZ-VOUS à 9 H 30

Place de la Mairie de CHAMBRAY.

Accès balisé vélos depuis le Pont d'Arcole (côté Est). Descendre au giratoire des Granges Galland vers le quai Sadi Carnot. Revenir le long du Petit Cher; Vers Rue de Beaugaillard, rue de la Branchoire pour atteindre l'Hôtel de Ville de Chambray au bout de l'Avenue des Platanes.

A l'issue de cette Manifestation, le CC 37 remettra le « Guidon d'or » à la Municipalité.

DERNIERS COUPS DE TRUELLE

A ce jour, nous attendons avec impatience les finitions annoncées par Monsieur LE ROUX, adjoint à la voirie de St-Avertin.

Suite à nos diverses interventions, des travaux d'ampleur sont en cours, concernant les voies cyclables réalisées par la Municipalité, ainsi que la réfection des aménagements créés par l'ancienne équipe municipale.

Tout cela devrait normalement être terminé pour le 16 Juin.

D'autre part, les travaux de la nouvelle voie « Circulations Douces » Roland- Pilain, reliant le Centre- Ville aux quartiers de La Fontaine Blanche – Perriers et Gymnase communautaire sont en cours de finition.

Nous attendons cette réalisation depuis plusieurs années et maintenant nous touchons au terme.

Il reste beaucoup à faire pendant ces dernières semaines.

Mais nous nous ferons un honneur de vous accueillir dans un ensemble achevé.

Pierre Carabin; 8 mai 2007



CHAMBRAY-LES- TOURS: Une vue de l'Avenue des Platanes. La piste bidirectionnelle occupe la moitié de la chaussée. Les automobiles circulent en sens unique.

Des configurations semblables existent dans Chambray où des linéaires conséquents commencent à se dessiner. Bravo Chambray !

A l'occasion des Fêtes du Vélo, le CC37 rappelle aux Tourangeaux la personnalité de Victor Lefèvre.

Histoire

Qui était Victor Lefèvre ?

Personne incontournable de l'entre-deux-guerres, Victor Lefèvre a apparemment disparu des mémoires tourangelles.

Pourtant, il est au cœur de l'histoire de l'épreuve Paris-Tours comme du grand vélodrome, situé à l'époque au bord du Cher.

Le Collectif Cycliste 37 propose de lui dédier un espace à travers la réalisation de la piste cyclable parallèle à la RD 140, de Tours à St Martin Le Beau.

Coureur cycliste de valeur, tout d'abord, il le fut puisque son nom figure en deuxième place du palmarès de l'épreuve Marseille-Paris pour 1902.

Vélociste réputé, il le fut ensuite, puisqu'il possédait boutique au 23 de la Rue Victor-Hugo à Tours. Des photographies de l'époque en attestent.



Notre demande vise à honorer un éminent défenseur du cyclisme, mais aussi à valoriser la piste RD 140 qui a besoin d'être officialisée et reconnue.

Tous les soutiens dans notre démarche sont les bienvenus (soutien associatifs ou de personnalités diverses).

Animateur sportif, enfin, il eut très tôt l'idée d'organiser annuellement une course qui devint une classique de l'automne. Le premier Paris-Tours officiel de 1906 lui doit tout puisqu'il en fut l'artisan principal. Ensuite, il dirigea le comité directeur de l'épreuve pendant plusieurs années.

Tourangeau fidèle, il le resta, puisqu'il souhaita être enterré au cimetière de St Martin le Beau. Sa tombe est honorée annuellement par le Comité Directeur du Paris-Tours à l'occasion de l'épreuve qui, hélas, ne passe plus par cette commune.

Le Collectif Cycliste 37 s'est adressé à M. Marc Pommereau, Président du Conseil Général pour lui proposer d'honorer la mémoire de ce pionnier tourangeau en lui donnant le nom de la piste cyclable RD 140.

Une réponse est attendue.

Un appel est lancé aux associations sportives et cyclistes pour qu'elles appuient cette démarche.

FETES DU VELO 2007

Deux animations sont proposées par le CC37 pour les Journées du Vélo.

Dans les deux cas il s'agit de promenades à un rythme tranquille, donc ouvertes à tous, petits et grands.

Le matin, randonnée inaugurale Tours St Martin le Beau, en empruntant la piste de la RD 140, future piste Victor-Lefèvre.

Venez la découvrir !
RDV 10h00 devant le Palais des Congrès Le Vinci, face à la gare.

19 km, gratuit
Inf: Francis 02.47.48.06.04

A midi, pique-nique à Saint-Martin le Beau (commerces et restaurants sur place).

L'après-midi, balade à vélo dans le village de Saint-Martin le Beau, en empruntant les aménagements cyclables existants.

RDV 15h00 devant la mairie de St-Martin.

8 km, ouverte à tous, gratuit
Inf: Francis 02.47.48.06.04

Inauguration: M. le Maire nous fera l'honneur d'inaugurer un aménagement municipal à l'issue de cette

Lettre

A Monsieur le Président
du Conseil Général d'Indre et Loire

J'ai l'honneur de vous informer que nous organisons une animation dans le village de Saint-Martin le Beau le samedi 2 juin 2007 dans le cadre des Journées du Vélo.

A cette occasion nous organisons une randonnée Tours St Martin le Beau en empruntant la piste qui longe la RD 140 et que vos services viennent d'achever.

Nous inaugurerons à notre manière cette voie et vous demandons de prévoir un événement plus officiel afin de faire connaître cette réalisation.

Nous proposons le nom de **Victor Lefèvre** pour cette piste, nom d'un personnage important de l'histoire tourangelles et qui est injustement méconnu.

Nous lui devons la création du Paris-Tours en 1906 et la direction de l'épreuve pendant de nombreuses années. Celui-ci était un vélociste réputé dans la rue Victor-Hugo à Tours et, fait exceptionnel, possédait le vélodrome de Tours qui fut démolé après la seconde guerre mondiale.

Il était grand cycliste lui-même puisqu'il termina deuxième de la course Marseille-Paris.

Il repose à St Martin-le-Beau depuis 1940 et c'est une sorte d'hommage que nous lui rendons chaque fois que nous empruntons cette piste qui va dans cette direction.

Nous pensons que vous ne serez pas insensible à notre demande et que vous procéderez à une inauguration prochaine.

Toutes nos salutations
Pour le Président,
G. ROLLIN, Secrétaire

N.B. Beaucoup d'informations de cette page sont tirées du Magazine de la Touraine n° 61 de juin 1997, sous la signature de Jean-Louis Forest.

Coeur de rallye automobile

Amboise est une étape privilégiée pour le rallye pétaradant Cœur- de- France. Vive l'auto !

Amboise, le pays des rêves ...

Pour ce qui est des progrès sur Amboise en matière d'aménagement, le bilan est rapide : c'est égal à rien du tout !!!

Rappelons au passage que le maire, Christian Guyon, est aussi Conseiller Général siégeant à la commission voirie, celle dont le président est le célèbre Jean Savoie, épinglé dernièrement par la Nouvelle République, celui-là même qui conduisait à plus de 80 ans avec tous ses points supprimés pour infractions à répétitions.

Notre ville se distingue par une multitude de travaux (engloutissant des sommes colossales) tels que refaire la route sur le mail dont personne n'a compris l'utilité puisque le revêtement était en bon état. Aucun aménagement de stationnement à l'horizon non plus...

Il faut se souvenir des promesses électorales faites en son temps par l'équipe actuelle, tant aux représentants du CC37 qu'à la population par divers prospectus de campagne.

Mais hélas, une fois arrivée aux commandes, la nouvelle équipe nous a vite oubliés et nous n'avons plus été consultés

Evolution de la Nationale 152 en RD 952 à Amboise

Pour mémoire, l'aménagement routier de l'espace du bout des ponts avait créé une 2 x 2 voies en zone commerçante, les ruines des maisons existent toujours. Depuis le début de l'année, des barrières autovariabiles jalonnent le parcours entre le pont urbain sur la Loire (non aménagé pour le déplacement à vélo) et l'accès de la gare.

Sur le site, le dernier aménagement provisoire a enlevé la place des cyclistes en créant des bandes jaunes (incitation au parking sauvage) et un terre plein trop large sur la chaussée existante.

Cet itinéraire est inclus dans la jonc-

contrairement à ce qui avait été promis. Aucune instance de concertation.

La voiture est plus reine que jamais comme en témoignent les dernières décisions prises par la majorité :

- o agrandissement du centre Leclerc,
- o construction d'une autre surface commerciale à l'entrée de la ville.
- o et de la bibliothèque prévue vers le "Novotel".

Pour tous ces projets,

seule la voiture est privilégiée, les cyclistes n'existent pas dans l'esprit des élus amboisiens !

Les problèmes de réchauffement climatiques et de sécurité routière existent peut être quelque part, mais heureusement, pas à Amboise !!!

...Alors, on continue de rêver à des jours meilleurs !!!

Franck Perronin

PS. Rappelons que les produits mis en rayons en supermarché ont, en moyenne, déjà 2000 kms au compteur parcourus par ces camions qui nous font tant trembler.



Ratés

Bandes décoratives : On refait la route de Tours. Elle n'était pas du tout menacée par les nids de poules mais soit...

Élargit-on la chaussée pour faire des bandes cyclables? Non!

On définit de minuscules couloirs (les pictogrammes vélos ne peuvent entrer...).

Et puis on crée des îlots de tourne- à- gauche. Ah mais là les bandes cyclables s'arrêtent pour repartir vingt mètres plus loin.

Carrefours: On refait les rues une à une (on ne comprend pas toujours pourquoi). Et tous les feux tricolores sont réaménagés.

Aucun sas n'est créé.

Une étude avait été commandée en son temps pour établir un PDU (aucune réduction du trafic recherchée...). Nous n'avons été consultés ni avant ni pendant ni après l'étude. Sauf à travers des réunions publiques non-spécifiques.

Des coussins berlinois étaient préconisés pour réduire la vitesse. Eh bien non on continue à installer des gendarmes couchés d'une autre époque. Les coussins berlinois ne gênent pas les cyclistes....

tion gare d'Amboise à Loire à Vélo, mais aussi vers Chenonceaux. L'espace bande cyclable est à inclure dans la conception du projet, depuis l'entrée routière côté Tours jusqu'à sa sortie côté Blois.

Le Collectif Cycliste 37 espère que cette rénovation urbaine d'un quartier, soit l'exemple d'aménagement cyclable ou la part des déplacements doux deviennent une priorité dans la réflexion sur l'avenir durable d'Amboise.

Jean- François HOGU

feu rouge

Les damnés de la rue

« Les manques sont parfois tellement criants que je me mets à grogner tout fort sur mon vélo »

AGGRAVATIONS DE LA SITUATION ? C'est possible.

De façon insidieuse, dans certains endroits, notre situation s'aggrave.

Ce sont des **feux** tricolores supprimés au profit d'un giratoire cisailleur. Les exemples abondent.

Ce sont des nouveaux **sens uniques** sans contresens installés en contrepartie.

La distance s'allonge ainsi.

Mais aussi nous sommes rabattues vers des avenues à trafic important.

Ce sont des **interdictions de tourner** pour faire à la place un demi-tour au giratoire un demi-kilomètre plus loin. .

Et puis franchement, ça existe, lors d'une **réfection de chaussée**, des marquages vélos arrivent à disparaître, en silence, sans crier gare.

Les nouveaux rétrécissements sont extrêmement dangereux pour nous. Ce

sont des chicanes (sans bipasses) ou des axes médians inutiles, parfois en béton.

FEUX SUPPRIMÉS

Quai Portillon :

Les feux ont été supprimés sur le quai Portillon au niveau de la sortie de la rue de Portillon. Ils ont été remplacés par un petit giratoire.

Le résultat est que la traversée est plus délicate pour les plus jeunes ou les plus âgés.

Carrefour de Verdun est du même type mais en plus lourd. Les sémaphores ont été supprimés au profit d'un système compliqué où seuls les audacieux passent. Les mal-voyants par exemple n'osent plus s'y aventurer.

Fin du bouton poussoir à l'extrémité du Pont de Fil en allant vers le centre-ville

Raté

LES RETRECISSEMENTS :

Nous aimons les rétrécissements de chaussée qui obligent à un ralentissement de la vitesse (alors qu'on élargit sans cesse les voies).

Mais nous n'aimons pas les goulots où le plus lent se fait cisailier par un automobiliste pressé.

Resserrements nouveaux sur :

Le Quai de la Loire à St Pierre

La descente du cimetière à Saint-Avertin (peau de banane).

À Rochecorbon de longue date

Et puis récemment Marmoutier.

Et pis encore dans beaucoup de villages.

L'essence n'est pas chère.
Alors on peut rallonger le plaisir de polluer.



L'automobiliste doit faire des détours de plus en plus grands dans la ville. Sans aménagement prévu à cet effet, le cycliste subit, ou sinon il enfreint le code de la route (passage en sens interdit, sauts de trottoirs, etc.)

A vélo, en cet endroit, et pour aller tout droit, vous faites quoi?

Nombreux sont les exemples de rallongement d'itinéraires.

Il faut toujours beaucoup de ruse pour arriver à ses fins. Par exemple face aux anciennes interdictions de tourner à gauche dans l'avenue de Grammont.

Plus délicat est le tourne à gauche en montant la rue nationale vers les rues Néricault-Destouches ou des Halles.

Le phénomène s'accroît de plus en plus un peu partout à la ville ou à la campagne. La faute aux giratoires où le problème des croisements est **théoriquement** moins grand.

Ainsi comment monter sur le pont Mirabeau quand on vient de la bibliothèque municipale par le quai Malraux ? Normalement il faut faire une petite poussée jusqu'au giratoire des Français Libres (pour le plaisir...).

Il ne peut y avoir de pratique vélo importante si le cycliste est condamné à sauter sur les trottoirs, à tricher avec les sens interdits, à descendre et remonter de vélo.

Nombreux sont les carrefours où, à cause des giratoires, le tourne-à-gauche implique plusieurs intersections à franchir. Car l'anneau extérieur est souvent unidirectionnel.

Près de l'école d'Ingénieurs, sur Loire-à-Vélo, le giratoire permet le contournement par la gauche. Bravo.

feu vert

>>> Comm



PLUSIEURS SECTEURS sont aménagés progressivement.

L'Avenue Daniel-Mayer tout d'abord avec un nouveau tronçon réalisé. *Nota: une section attend la réalisation du lotissement Zac Montconseil avant d'être revêtue.*

Il s'agira à terme d'un remarquable Est-Ouest au nord de Tours. Par ailleurs, la conception en voie mixte (piétons/cyclistes) permet l'emprunt par différents types d'usagers (rollers, promeneurs, personnes handicapées, etc.). Seuls ou en groupes mixtes. Un exemple: un groupe de lycéens sort rentre à la maison; certains sont à pied, d'autres à vélo. La voie mixte leur autorise un déplacement commun.

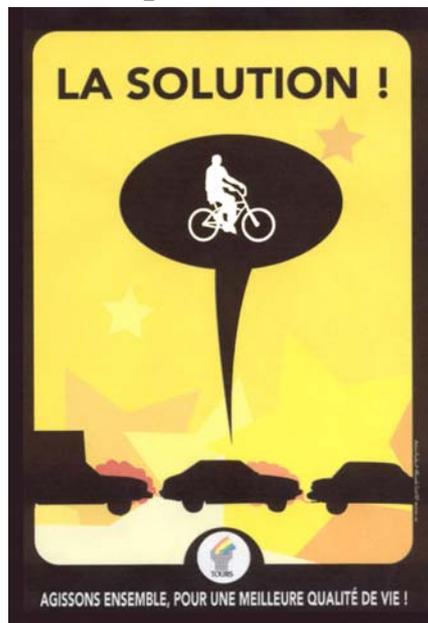
Autre point intéressant: le revêtement choisi est une enrobé grenailé qui est posé sur 700 m sur la partie ouest (total aménagé 2 500 m)

La rue Edouard-vaillant s'améliore entre la Rotonde et la passerelle. Mais cette rue fondamentale pour nous reste encore discontinuée et peu lisible.

Le recalibrage du Boulevard Georges-Pompidou est prévu pour septembre 2007. Pouvons-nous espérer un rétrécissement global sur l'avenue et un recalibrage au niveau du Pont d'Arcole.

On déguste les cerises

A défaut de gâteau, on peut déguster les cerises, cerises pas si nombreuses que ça, mais il y en a.



La ville de Tours édite peu à peu une série de « visuels » sur la pratique du vélo. Ils sont diffusés sous forme de cartes postales « CartCom » ou d'affiches 30x40 destinées aux édifices publics et scolaires. Il est prévu une diffusion sur les sucettes Decaux.

Seul le premier visuel « Solution vélo » a déjà été édité en introduction à la campagne de communication de la Ville de Tours.

Disponibles dans les lieux publics.

De même, une affiche est éditée sur le thème « le vélo, c'est la santé » pour distribution dans les cabinets médicaux



Vrac

IL VA PLEUVOIR : Tout arrive, même l'impossible. La RD 141 à Saint-Pierre-des-Corps, plus connue sous le nom de Rue du Colombier a été balayée et les bandes repeintes.

Nous étions tellement habitués à la crasse, les tessons, les déchets, les effluents et baignades de boue que nous ne reconnaissons plus notre route.

DES GOUTTIÈRES vélo sont apparues dans plusieurs gares de la Région, comme Amboise ou Vierzon. Satisfaction...

On ne comprend cependant pas pourquoi elles sont si larges (ou si étroites pour faire passer les valises par exemple). Et une gouttière peut être contre un mur au lieu de s'en éloigner...

Autre questionnement: il est interdit de descendre par la gouttière (pourquoi?) et seuls les droitiers peuvent monter leur vélo.

Les réflexions des ingénieurs s'appuient sur des documentations très volumineuses. Ils n'ont donc pas le temps de monter sur un vélo.

Une **REVOLUTION** s'est opérée le 1er avril par la mise en place de la nouvelle tarification de Fil Vert (1,50 € chaque voyage quelle que soit la distance). C'est le désenclavement de nos campagnes mais aussi une formidable concurrence à la voiture.

Nous entamons des démarches pour obtenir la pose de « racks » à vélos à l'avant ou l'arrière des autocars.

Les transports en train bénéficieront paraît-il de mesures similaires (cadencages des trains entre Tours et Bléré).

Action

150

150 millions d'euros pour le doublement du Pont de St Cosme !

C'est un prix pharaonique pour une réalisation déjà condamnée par l'avenir.

L'augmentation exponentielle du trafic automobile qu'il induira est suicidaire pour notre planète.

Les conséquences immédiates pour l'environnement de notre agglomération tourangelle auront des répercussions innombrables sur la santé des résidents.

150 millions d'euros et même pas un centime pour les piétons ou les cyclistes qui souhaitent traverser la Loire.

Après de nombreuses audiences infructueuses auprès des instances locales et départementales, le Collectif Cycliste 37 ne veut pas se résigner, avec une Loi sur l'Air bafouée et un mépris du développement durable.

Le CC37 appelle à une grande manifestation le samedi 23 juin 2007 à 14h30. Ce seront quatre manifestations convergentes qui partiront des mairies de Tours, La Riche, Saint-Cyr et Fondettes pour une rencontre symbolique à l'entrée du pont.

Le CC37 appelle toutes les associations de valorisation des transports en commun, de circulations douces, de handicapés, de défense de l'environnement à s'associer à cette initiative

Contact :

CC37 : Jean-François Hogu ; 3 rue Marcel-Nay ; 37 400 AMBOISE

Tel : 02 43 85 40 24

Jean.Francois.Hogu@cegetel.net

autres contacts (vice Présidents)

F. Bousquet, Tel: 02.47.48.06.04 ou 02.47.35.60.52

Fr. Georges Tel : 02.47.54.55.38

Courrier

Bonjour,

Je vous fais parvenir ma cotisation.

J'en profite pour faire part de ma rage concernant la traversée (cyclable) de la Loire condamnée par l'autoroute de la Choisille!

Encore un article dans la NR qui rappelle que le Conseil Général a dit NON.

Comment accepter ça, pour moi qui traverse tous les jours de la semaine ce pont de Saint-Cosme afin de me rendre

Encore et encore

Les esprits ont-ils évolué? Rien de rien, la bauge des solutions passésistes n'a pas encore été changée.

Voici bientôt vingt ans, un pont allait se construire et, chose nouvelle pour l'époque, il allait être interdit aux piétons et aux cyclistes.

L'émotion était importante des deux côtés du fleuve et des protestations diverses ont eu lieu à ce moment là. Les protestations ont été nombreuses et diversifiées, ce qui contribuera largement en 1989 à la création officielle du Collectif Cycliste 37.

Merci le Conseil Général.

Les années ont passé et l'interdiction s'est assouplie. Les panneaux d'interdiction ont disparu mais pas de bandes cyclables officielles ! Non surtout pas. Et puis, bon an mal an, des personnes ont pris l'habitude d'emprunter ce pont à vélo, l'un pour aller au travail, l'autre pour aller à la bibliothèque, certains pour aller faire leurs courses juste en face.

Et puis voilà que ce pont était devenu

trop petit. Il fallait doubler la largeur de circulation pour décupler le débit auto.

Devinant comment nous allions être mangés, nous sommes intervenus de nombreuses façons pour essayer d'aboutir à une solution. Des réunions interminables et confuses, tournant autour du pot afin de ne pas nous dire franchement qu'il n'y aurait pas de passage pour nous.

Alors nous reprenons notre bâton de pèlerin...

Non !... De protestataire, et nous revendiquerons sans cesse le droit de traverser la Loire en cet endroit, avec ou sans moteur. Les négociations n'ont pas abouti et il ne nous reste plus que la manifestation.

Nous ne pouvons accepter cette arrogance technocratique qui nous relègue à l'état de sous-citoyens. Nous ne nous résignerons pas et une nouvelle période de protestations commence.

G. R.

Quatre grandes manifestations

Le samedi 23 juin 2007

Dès 14h30 devant les quatre mairies

à mon travail et en revenir ? Trajet depuis Fondettes-Centre jusqu'à Saint-Sauveur (siège du Crédit Agricole), en passant par l'avenue du prieuré de St - Cosme où une belle piste cyclable est en cours de réalisation. C'est le plus court et le plus rapide ! Bien souvent je ne pose même pas le pied à terre. Je fais ce trajet seulement en un peu plus de 20 minutes, alors que si je devais passer par le pont Napoléon, ce seraient 10 mn de plus, matin et soir, avec pas mal de feux rouges importants, donc plus de fatigue, de pollution avec la circulation automobile en ville.

Bref, je pense qu'il faut agir! auprès de la Préfecture et du Conseil Général, les menacer de faire sauter le pont de la Motte, non j'exagère, mais au moins de le bloquer en heure de pointe avec une petite manif de cyclos par exemple et le faire savoir dans la presse avant de le faire effectivement. C'est le principe de la dissuasion: Montrer qu'on est prêt à frapper pour ne pas avoir à le faire!

Bon courage.

Michel

Bilans

Nous n'avons appris que tardivement que le thème de la Vélolution du samedi 5 mai était le pont de St Cosme. Incroyable mais vrai ! Son doublement se fait sans aménagements pour les cyclistes et les piétons qui, de ce fait, ne pourront passer.

Nous n'étions que 15 dont 5 du C. C.37.

Mais ce n'est que le début d'une longue action. L'engagement de nos adhérents doit être le plus large possible face à ce scandale de « non-droit de circuler » pour tous les usagers.

Nous devons faire le maximum pour obtenir – au-delà de la protestation des usagers- celle des élus qui ne sont guère engagés au sujet de cet aménagement. Quand le développement durable dépassera-t-il chez eux le niveau des mots ?

Francis Bousquet -Agnès Saintier

PS pour en savoir plus sur Vélolution, visitez le blog :

<http://velolutiontours.over-blog.org/>

Les esprits changeront-ils moins vite que le climat? La réponse est entre vos mains.

Plusieurs de nos adhérents sont particulièrement sensibles au problème soulevé par le nouvel aménagement du Pont de Saint-Cosme.

Mme Dominique Lecomte en est une parmi d'autres. Elle habite Fondettes à peu de distance du pont.

Notre amie Dominique agit depuis plusieurs mois sur ce sujet brûlant. Tout d'abord par une pétition que nous reproduisons volontiers ci-dessous.

Ensuite par diverses démarches pour créer une mobilisation des riverains concernés par ce problème.

Nous reproduisons ici des extraits de sa lettre au Président du Conseil général.

Souhaitons que son initiative reçoive un large écho.

Fondettes, Saint- Cosme,
Lettre au président du Conseil général.
(Extraits)

« En ces temps où le toujours plus de transports motorisés est à juste titre pointé du doigt comme une des causes majeures de destruction de l'environnement (...) et où des avertissements alarmistes sont régulièrement lancés sur les dégâts générés par nos sociétés de gaspillage tous azimuts, les décideurs, majoritairement soutenus par une population qui entend continuer à profiter jusqu'au bout des « bienfaits » de cette société dite de « progrès », continuent à ne pas prendre en compte la bicyclette comme mode de déplacement quotidien, pourtant le plus respectueux de l'environnement et des personnes.

(...) En tant qu'habitante de Fondettes, je considère comme une insulte le fait d'être contrainte de risquer ma vie

sur feu la RN 152 pour me rendre à Tours en vélo. Ce droit à ne pas nuire nous est dénié... Et ne parlons même pas de la reconnaissance et des remerciements que l'ont devrait en avoir. »

Suivent deux revendications prioritaires :

La levée de la Loire à Fondettes
Le pont de Saint-Cosme.

« Je considère les décideurs comme des dangereux multi-récidivistes :

1990 : construction du pont, interdit aux piétons et cyclistes,

2007 : doublement du pont, et on ne voit toujours rien venir pour piétons et cyclistes !

Salutations révoltées
D. Lecomte »

PETITION

FRANCHISSEMENT CYCLISTE DE LA LOIRE ? C'EST TOUJOURS « NON » A FONDETTES

Face aux fausses déclarations relevées dans la revue de la Communauté d'Agglo « Tours + Le Mag » n°17 : « Les aménagements des voiries prennent en compte cette démarche d'intégration des deux-roues dans la politique de transports globale du territoire ». p.16, affirmation réitérée p. 18 « Depuis sa création, l'agglomération intègre systématiquement la dimension cyclable dans ses projets »,

Devant cette effarante autosatisfaction affichée par les décideurs locaux quant à la place réservée désormais aux « circulations douces » dans l'agglomération tourangelle,

Eu égard à l'élévation continue des températures du globe, LES CYCLISTES, PIETONS et USAGERS des BUS de

FONDETTES, LA RICHE, LUYNES,... s'insurgent devant l'affront qui leur est fait, encore une fois, de demeurer dans l'impossibilité de franchir la Loire entre Fondettes et La Riche, alors que le doublement du Pont de Saint-Cosme est en cours, POUR LE SEUL PROFIT D'HOMO AUTOMOBILIS ;

La LEVEEE DE LOIRE, à Fondettes (ex RN 152) attend aussi sa piste cyclable qui permettrait d'affirmer que TOURS PLUS prend réellement en compte les déplacements quotidiens à bicyclette, autant que le vélo loisir (liaison Fondettes - Loire- à- Vélo).

NOUS EXIGEONS DES PISTES CYCLABLES SUR CES AXES... ou bien ... UNE PASSERELLE pour le franchissement de la Loire.

NOM PRENOM

Adresse complète

Signature

Le bon sens des contresens

Les propositions sont nombreuses mais accueillies avec bienveillance.... A suivre...

JOUE- LES- TOURS

Nos différents courriers à ce sujet qui ont suivi une première évocation de cet aménagement suite au passage en sens unique de la Rue Béguine (lors de notre rencontre avec M.Gilardeau le 18 novembre 2003) n'ont été suivis d'aucun effet.

Il n'en existe donc pas sur la commune alors qu'ils font partie des aménagements favorisant la pratique du vélo. Les avantages et les aspects techniques de cet aménagement ne sont pas développés ici mais dans une fiche technique ci-jointe. Il est néanmoins indispensable de rappeler qu'un sens unique a pour conséquence un allongement de parcours parfois tellement dissuasif qu'il peut permettre de comprendre et non d'excuser son non-respect par certains cyclistes. Notre enquête récente auprès de municipalités de l'agglomération montre qu'il est reconnu et mis en place sans problème particulier sur de plus en plus de communes. Actuellement les communes de Chambray-Les-Tours et Tours en ont respectivement 3500 m et 2000m.

Qu'il n'existe pas de linéaire important en sens unique sur les axes principaux de la commune n'élimine pas toute possibilité de mise en place de cet aménagement positif pour les cyclistes.

La liste de rues ou portions de rues de Joué-lès-Tours ici présentée n'est absolument pas exhaustive, mais montre que les exemples de voies à sens unique où l'on pourrait envisager des contresens cyclables sont assez nombreux.

Rue de Béguine : en sens unique sur 200m entre le rond-point devant la gare et la rue Mozart. Si un cycliste sort de la gare et qu'il veut se rendre dans le secteur en double sens de la Rue de Béguine, il doit effectuer un trajet de 600m, soit 3 fois plus long en empruntant la rue des Martyrs, la rue de Trobriand.

Cet exemple particulièrement par-

lant de pénalisation des cyclistes peut être corrigé par la mise en place d'un contresens cyclable dans la partie en sens unique de la rue de Béguine. Les exemples qui suivent sont eux aussi à des degrés divers pénalisants par l'allongement des trajets cyclables.

Rue Aristide Briand : cette rue très centrale et très commerçante pourrait être autorisée aux cyclistes sans aménagement particulier à l'image de la rue Bernard Palissy à Tours.

Rue Jean de La Fontaine : en sens unique sur 125 m entre la rue des Martyrs et l'Avenue de La République. Le contresens cyclable est réalisable après passage du stationnement alterné en unilatéral.

Rue du Point du Jour : en sens unique sur 100m entre les rues de La Marbellière et Chantepie ; rue de 5,5 m de large.

Rue du 8 Mai : un contresens cyclable de 50m permettrait l'accès direct à la bibliothèque.

Depuis la Rue de Verdun, le respect du code de la route exige le détour par les rues de la Rabière, de la Olla et la Place de la Marne.

Rue de la Rabière : en sens unique et en zone 30 dans sa tota-

lité (450m) de la rue de la Olla à la rue Fleming .Cette rue large peut accueillir un contresens cyclable. Pour rendre plus cohérent cette circulation, pourrait être créé un contresens cyclable rue de la Olla pour que la liaison avec la rue de Verdun soit dans les deux sens.

Rue Montaigne : sens unique montant de 150m entre les rues Garmard et Rabelais. Un cycliste venant des rues Giroye ou Rabelais voit son trajet doublé ou triplé pour se rendre par exemple à la mairie.

Allée des Grands Chênes (en sens unique du Boulevard de Chinon à l'Allée Fleurie) :

Cette rue très peu passante ne semble poser aucun problème pour être mise en contresens cyclable

A Amboise, la rue de Nazelles conduit à Nazelles.

A Nazelles la rue d'Amboise conduit à Amboise.

Donc à Nazelles, dans la rue d'Amboise, en se dirigeant vers Amboise, il existe depuis des décennies un contresens qui permet, à la sortie du passage inférieur de filer droit vers la ville en toute sécurité.

Le contresens s'arrête dans la rue de Nazelles (à Amboise) mais la ruelle des Gaillardises permet de bifurquer sans peine jusqu'au pont.

Aucun souci, aucune plainte.

Un sens unique a pour conséquence un allongement de parcours parfois très dissuasif



550 mètres de contresens ont été installés ici à La Croix en Touraine (Rue de la République) pour éviter aux cyclistes (jeunes ou non) de descendre par la grande route.

Aménagements

LE BON SENS DES CONTRESENS CYCLABLES (suite)

Nous avons au total interrogé par courrier 13 communes pour savoir si elles avaient des contresens cyclables. Avec un peu de patience, et parfois avec une relance, toutes nous ont envoyé leur réponse. Elles ont été choisies parmi les communes qui ont le plus d'aménagements cyclables donc rien d'étonnant que la grande majorité soit dans l'agglomération tourangelles.

1. seules 4 d'entre elles ont des contresens cyclables :

- Chambray les Tours : 3500m de création récente
- Tours : 2000m
- Saint-Cyr : 1850m
- Saint-Avertin : 800m

2- Par ailleurs, nous savons que Neuilley-Pont-Pierre et Nazelles Négron non interrogées, en ont chacune un depuis longtemps ; que depuis peu, à La Croix en Touraine, la Rue de La République en est pourvue sur 500m de long, que Saint-Martin le Beau va en avoir un premier grâce à notre action récente.

3- Ainsi nous voyons bien qu'il y en a peu alors que les aménagements cyclables se développent. En l'état ac-

Questions des lecteurs :

La mise en contre-sens de la Rue Bernard-Palissy a suscité quelques questions d'usagers. En voici quelques unes, accompagnées de quelques éléments de réponse...

Quand je suis face à une voiture, qui doit se rabattre le premier ?

Aucun véhicule n'a la priorité sur l'autre. Le croisement se fait par ralentissement et concession mutuelle.

En cas de choc, qui est en tort ? le cycliste ou l'automobiliste ?

Aucun n'a plus de droits que l'autre. Les torts dépendent d'une faute éventuelle de conduite (vitesse excessive, défaut de rabattement, etc.).

Pour les véhicules venant des rues adjacentes, doivent-ils me laisser passer ou pas ?

S'ils ont un stop, celui-ci s'applique tout autant aux véhicules qui viennent d'un sens qu'au cyclistes de l'autre sens. Sinon, c'est la priorité à droite qui s'applique

La direction du bon sens

Là où ils existent en Touraine, on ne songe pas à un instant à les enlever.

tuel de la culture vélo, les contresens cyclables sont peu reconnus des décideurs et aménageurs. C'est pourquoi, nous avons à agir pour les faire progresser. Les membres du bureau et plus particulièrement Jean Sautereau et moi-même pouvons vous y aider mais il n'est pas possible que nous puissions mener seuls cette action que nombreux nous devons porter pour la rendre efficace.

Pour **Tours**, une première liste de sens uniques à aménager est parvenue à M. Texier, adjoint à la Voirie et à François Lafourcade, conseiller municipal chargé des circulations douces. Elle concerne les voies suivantes : Rues Pierre Brizon, de Chinon, Galilée, Delpérier, Jules Guesde, du Cluzel, Lucé, Charles Gilles, Auguste Chevallier, Bouteville et L'Avenue du Chanoine Carlotti.

Pour **Joué les Tours** que nous rencontrons sur ce point et bien d'autres samedi 5 Mai, les voies proposées sont les suivantes ; Rues Béguine, Aristide Briand, Jean de la Fontaine, Point du Jour, 8 Mai, de la Rabière, Montaigne, Lamartine et les Allées de Chenonceaux et des

Grands Chênes.

Ces deux listes ne sont pas exhaustives (puisqu'il faut parfois beaucoup de temps d'observation) et nous vous demandons d'envoyer vos suggestions qui parviendront plus tard aux municipalités.

Une fois encore **réagissez !!!**

F. Bousquet



Nombreux contresens à Chambray et une signalétique adaptée aux circonstances variées.

La rue Bernard-Palissy éveille les esprits...

Premières impressions

« Auparavant, je prenais plutôt la rue Jules-Simon pour éviter les ennuis. Mais comme je vais parfois au Foyer de Jeunes Travailleurs, il me fallait jouer à cache-cache avec les policiers, notamment ceux de la Préfecture juste en face.

Maintenant j'y vais franchement et même je m'affiche au milieu de la rue pour inciter les automobilistes en face à ralentir. Les automobilistes semblent bien s'en accommoder (pas de klaxon ou autres bruits) ».

Eric

« Je trouve que face à moi les automobiles lentes ralentissent encore. Mais celles qui vont vite m'obligent à aller sur le trottoir, ce qui est désagréable. Mais tout le monde a-t-il

compris qu'il y a bien un contre-sens ? »

Aurélié

« C'est un grand plaisir de rouler à contresens dans la rue Bernard-Palissy car la rue prend ainsi plus encore un air de vacances et de détente. Je crois que les vélos y contribuent, ou du moins je le sens ainsi. »

Katia

« J'aime rouler à contresens. Je me sens une liberté que n'ont pas les automobilistes.

Je me rapproche des sensations des pays plus au nord où quasiment les cyclistes peuvent aller partout. »

Gaëlle

Ensemble

La Rue Walvein

est devenue presque une habitude pour l'Assemblée Générale de l'AF3V 37.

Ce lundi 26 mars, nous étions la vingtaine à faire le point de l'année écoulée et parler de l'avenir.

Bien sûr nous avons parlé de l'article du journal Le Monde qui venait de paraître (21.03) et de l'opacité des décisions prises au Conseil Général. Et ce fut l'occasion pour tous les participants de réaffirmer le besoin d'une concertation beaucoup plus avancée.

Autour de la table étaient rassemblés, outre les adhérents individuels, des représentants d'associations diverses : L'Association des Paralysés de France APF (qui nous invitait)

L'Association Française contre les Myopathies AFM, dont le soutien national important peut nous laisser présager une fête des Voies Vertes plus dense encore.

L'Association des Droits du Piétons (dont la fédération nationale vient de rejoindre l'AF3V)

L'Association Valentin-Haüy AVH qui est un moteur de notre fête des Voies Vertes.

Et bien entendu plusieurs représentants du Collectif Cycliste 37 (FUBICY) qui porte la délégation.

Étaient venus participer à notre assemblée Erick Marchandise et Michel Delmotte de Cyclo-Transeurope CTE, qui nous firent part de leur rencontre avec M. le maire de Ste Maure de Touraine intéressé par la véloroute européenne n°3 de St Jacques de Compostelle.

Des convergences enrichissantes.

Par tous les Saints.

On entend parler de ci de là, par périodes, de « l'itinéraire culturel de St Martin ».

De bonne foi nous nous sommes attelés aux études réalisées pour en comprendre les fondements d'un projet qui a su trouver des subsides divers et non-négligeables.

Nous n'y retrouvons aucune indication claire pour le vélo. Il n'y a aucune exigence de revêtement, ni de largeur de chemin. Par ailleurs, la co-



ENIGME : « Il est toujours là.
Personne ne peut l'enlever mais quelqu'un visiblement peut le monter plus haut ».
Qui est-ce? ou Qu'est-ce?

*Il s'agit de notre cher TAS DE
TERRE situé au bord de la RN 152
quand nous sortons du pont SNCF de
Montlouis. La voie barrée nous per-
met de rejoindre Vernou (par Voie
Ferrée) ou Amboise (par route des
varemes) ou Vouvray.
Equilibre ou sinon allez au giratoire,
500 m plus loin sur la RN 152*

habitation automobile semble ne pas poser problème puisqu'on longe parfois de bonnes départementales vivantes et bien rapides. Donc en un mot, de véloroute, il n'en est pas question. Même tonalité de la part des responsables de la randonnée pédestre qui n'y retrouvent pas leurs petits et ne s'associent pas à la démarche. Les chemins de Saint-Martin font fi des GR existants.

En fait, il s'agit d'un tracé qui consiste à relier les villages dont le nom commence par St Martin, ou les églises qui ont une statue, un médaillon ou une timbale à ce nom.

D'importants fonds publics sont engagés dans cette Etant plutôt laïques d'esprit, nous resterons sur la réserve de ces manifestations religieuses qui ne dureront qu'un été...

Car seule la densité de fréquentation nous dira qui d'entre nous a raison.
g.r.

LAV EST

Les travaux de Loire à Vélo sur le territoire de St Pierre des Corps ont commencé le 16 avril.

Les travaux vont durer quatre mois selon l'affiche.

C'est l'entreprise Eurovia qui a été retenue.

Par ailleurs la partie de Tours (Quai Maïraux) a été sur notre demande sensiblement améliorée:

- protections en différents points sensibles avec des barrières (hélas toujours rien au giratoire des "Français Libres").
- Allongement du temps de feux pour traverser le pont Mirabeau (15 secondes) (lumineux toujours pas visible en face quand on traverse)
- Suppression de l'interdiction piétons (et assimilés) pour cette traversée qui était impensable en l'état.
- marquage au sol de sortie de parking de Loire (hélas les véhicules du parking n'ont toujours pas un panneau leur demandant de céder le passage aux vélos en vertu des art. 415.13 et 415.14) ; ni trait blanc continu de Stop.

Mais plusieurs défauts demeurent :

- les panneaux sont toujours très flous (et inadaptés à une voie verte !) et absence du panneau B7b qui est pourtant officiel et clair. Ce panneau nous donne le droit de rouspéter contre les intrus.
- Et toujours deux lampadaires au milieu de la chaussée

Le niveau du Cher monte

Notre fête des Voies Vertes porte lentement ses fruits. Les réalisations approchent..

Tant de choses bougent

Nous avons commencé dans une quasi-indifférence et maintenant on nous sollicite de toutes parts.

Hélas les moyens humains n'augmentent pas trop.

Les réalisations se programment peu à peu. Du côté de la Communauté d'Agglomération, les échéances approchent. On parle de 2008 pour les premiers travaux. Hélas, il faut craindre l'abandon de la rive sud (St Avertin- Véretz) en raison de problèmes fonciers divers.

La concertation à notre connaissance n'est pas commencée et les utilisateurs du halage dans ce secteur sont particulièrement nombreux (aviron, etc.).

Le Conseil Général est bien préoccupé par la réalisation de Loire- à- Vélo (ce qui n'est pas chose tranquille selon les échos qui nous parviennent). Mais le Pays Loire- Touraine, comme attendu, met la Vallée du Cher en priorité de ses actions.

Plusieurs Communautés de Communes riveraines manifestent particulièrement leur intérêt et tout semble possible prochainement. Déjà on prend des mesures municipales pour restreindre l'accès aux 4x4 ou aux quads (souvent les panneaux B7 d'interdiction sont absents ou rouillés !).

Donc les fruits sont mûrs et il est temps de les cueillir.

A notre niveau associatif, notre présence se renforce. Tout d'abord par l'aimable collaboration des municipalités qui dans l'ensemble nous soutiennent du mieux qu'elles peuvent. Les randonneurs auront l'occasion de s'en rendre compte lors de la prochaine Journée des Voies Vertes.

Il manque les outils de concertation à notre avis. En effet nous sommes tout de suite sollicités par les Bureaux d'Etudes ou organismes divers, mais le retour des informations est aléatoire. Des comités de suivi doivent émerger maintenant. Sinon nous risquons d'être à nouveau bloqués par des problèmes annexes (pêche, chasse, randonnée pédestre, sports nautiques).

Les associations s'impliquent de plus en plus et l'année 2007 risque fort d'être marquée par une présence nette des associations de handicap. Celles-ci sont unanimes pour apprécier les Voies Vertes et elles participeront concrètement à

notre journée. Un programme important se constitue au port de Chisseaux.

Nous pourrons ainsi profiter d'animations particulières ouvertes à tous, mais ayant la particularité d'être accessibles à tous. Ainsi la Boccia, ou pétanque assise qui autorise des accessoires pour lancer (gouttières). Ou encore la cécipétanque qui se pratique avec un masque noir sur les yeux.

Ce sont des expériences à ne pas manquer le 16 septembre 2007.

Car les Voies Vertes sont ouvertes à TOUS absolument tous les individus. Rares sont les lieux qui le permettent dans notre société.

G.R.

Le pique-nique de Chisseaux et le repas au château pour certains ont fait l'unanimité l'an passé. Il sera reconduit.

Toujours avec la possibilité d'une visite promotionnelle.

Notez bien cette date. Vous en saurez plus en septembre, notamment en consultant notre site internet.

Retenez bien qu'il y aura quatre départs (Tours Véretz Nitray Bléré).

Et puis qu'il y aura une rando en tandem conduite par l'AVH (faites le savoir aux amis!).

Et on a besoin d'aides diverses et variées pour le site de Chisseaux.

Voir Gérard 02.47.50.69.74

Fête des Voies Vertes le long du Cher

Promenade sécurisée pour tous déplacements doux : vélos, rollers, piétons, ânes, handibikes, fauteuils handi; mobilité réduite + bateaux



animations, assistance, guides

Départs de Tours, Véretz, Nitray et Bléré
Dimanche 16 septembre 2007
vers Chenonceaux Montrichard

Inf: 02.47.35.60.52 ou <http://centref3v.free.fr>

Trucs et astuces

Les accessoires du cycliste urbain sont de plus en plus nombreux et performants

Les courses à vélo

Faire ses courses à vélo est un enjeu important à gagner pour une véritable mobilité urbaine ; Hélas, peu d'entre nous ont la possibilité d'aller à pied à l'épicerie près de chez eux. Il faut donc aller à la supérette ou au supermarché pour faire le plein de produits courants.

La première stratégie à adopter est d'aller plus souvent au magasin pour rapporter moins de marchandises. Mais il faut être bien équipé pour y arriver réellement.

Nous avons tout d'abord interrogé l'un d'entre nous, Thomas Joire, qui possède une Multirette ® et qui en est satisfait.



La Multirette est d'une conception simple qui permet un usage facile.

Thomas, comment as-tu été amené à acheter une Multirette ® ?

J'ai découvert la Multirette ® en me promenant rue Colbert à Tours. Je me suis décidé à en acheter une lors de mon déménagement. En effet, j'habitais à 150 m du marché place Coty, donc je pouvais y aller à pied. Maintenant que j'habite plus loin (à environ 1400 m) je préfère y aller en vélo. Ce n'est pas possible de garer une voiture les jours de marché. Se posait donc la question du transport du panier à provision. La Multirette ® répondait bien au besoin.

N'est-ce pas encombrant ?

C'est pas encombrant du tout. Ce n'est pas plus large que le guidon, donc ça passe partout en se faisant oublier. Ça prend tous les virages, il y a juste les marches- arrière qui sont un peu délicates ;-)

Et les risques de vol ?

L'attache sur le vélo est montée à de-

meure, ça protège le garde boue contre les chocs. La remorque elle-même se monte et se démonte en 2 secondes (véritablement, ce n'est pas une figure de style). Contre le vol, je l'attache à mon vélo, sur le côté, avec mon cadenas (câble souple enroulé). Comme ça se monte et se démonte très vite, pas de soucis pour le faire. De plus, sans la partie liée au vélo, ça ne sert à rien.

Que te permet-elle de faire dans ta vie quotidienne ?

Dans la vie, ça me permet de transporter mon marché. Il y a 2 bacs superposables, donc on peut en mettre beaucoup. En vacances, je suis déjà allé au ravitaillement pour toute la famille (mes frères et sœurs avec mes 10 neveux et nièces), soit 5 kg de patates, plusieurs kg de légumes, etc. C'était en Ardèche, et dans les montées, le chargement s'est rappelé à mon bon souvenir. Par contre pas d'influence en descente. Je m'en sers aussi pendant la Journée des Voies Vertes, et quand j'ai des choses un peu lourdes à transporter (bon, pas un matelas ou une machine à laver, quand même...).

Waouh ; très intéressant, merci Thomas.

La Multirette ® est en vente chez l'inventeur ; Vélomania, 109 rue Colbert ; 37 000 TOURS

<http://www.velomania.de.vu/>

Tel : 02.47.05.10.11



Fixation des sacoches Andersen

Plus d'informations sur les produits Andersen sur leur site:

www.andersen-shopper.de

Cette marque allemande est distribuée en France par : **Deux Plus Deux** ; BP 10 67 044 STRASBOURG CEDEX 1

Tel : 0805 00 98 04 *Appel gratuit*

En vente chez beaucoup de Vélocistes

Dans la marque **Andersen**, on dispose d'une multitude d'accessoires.

Il s'agit d'un petit chariot tout à fait ordinaire (ou presque puisqu'il se fixe à l'arrière du vélo).

Sur l'armature du chariot on peut déposer différents types de sacs de commissions :

« **North** », c'est une sacoche ordinaire certes,

mais avec des pochettes et des sangles pour la transformer en sac à dos.



(Contenance 55 l)

« **Mammot** » est la même mais en matière étanche. (Cont 50 l)

« **Criss** » est plus élégante, en microfibrés contre les salissures et avec une pochette isotherme.

Cont : 46 l

« **tramp** » est le vrai sac à dos convertible en sacoche roulante (cont : 34 l) le poids total est de 1,6 kg 1,7 kg selon

Autres types de paniers, remorques, triporteurs chez :

S.N. INTERCYCLES S.A.

Zone Acti-Sud - BP 81 - 9, rue Ampère 85003 - LA ROCHE SUR YON -

Tél : 02 51 44 51 51 -

<http://www.intercycles.com>

Du Danemark, nous recevons les produits Winther :

<http://www.winther-bikes.com>

Géant

40 000 têtes
et 80 000 pédales

Le plus grand événement vélo sur le territoire français aura lieu le dimanche 24 juin 2007 en Maine- et- Loire pour les fêtes du vélo.

Il s'agit d'une opération simple qui a enthousiasmé les foules voici 11 ans déjà et qui continue même en se développant sans cesse. Le principe est de fermer à la circulation automobile un jour par an les deux levées de Loire (les digues). Habituellement c'est l'enfer et, en voiture, on ne voit rien.

Ce seront donc probablement 40 000 cyclistes qui dégusteront les paysages sublimes sur les 140 km réservés de 8h00 à 18h00 entre Saumur et Notre-Dame-du-Marillais.

Plusieurs groupes de la Fubicy seront présents ce jour là à Bouchemaine.

L'AF3V sera présente toute la journée sur un stand installé à La Ménitrie



50 000 personnes ont participé à une « Critical Mass » le dimanche 22 avril 2007 dans les rues de Budapest en Hongrie. Immense c'était! Pour avoir une idée de l'ampleur, aller sur <http://www.velo.hu/>

Comme tous les ans à cette époque, les agendas se remplissent de temps forts.

avec d'autres associations proches.
Plus d'informations :
<http://www.anjouvelo.fr/>
Office de Tourisme du Maine et Loire:

L'accessibilité de la fête sera une nouvelle fois assurée par des monopous-seurs de la société Handicycle.
<http://www.handicycle.com/>
Il sera possible d'arriver la veille et de camper à La Ménitrie. (gare SNCF)

Autres informations :
Michel CORRE
68 avenue de la Boissière
49240 AVRILLE
Tel. 02 41 88 15 04
Courriel : michelcorre@yahoo.fr

L'AMERIQUE DU SUD A VELO
Expo (et animations) à la Médiathèque de La Riche.
Du 26 juin au 21 juillet 2007

Le 26 juin à 18h00 visite commentée de l'expo.

Le 26 juin à 20h00 rencontre avec l'auteur Sébastien Rambour et des membres de l'association France Adot (association pour le don d'organes).
Mardi 3 juillet 20h00 projection du film « Odessa—Tashkent Un vélo et des hommes » de François Picard
Entrées gratuites.

BREVES

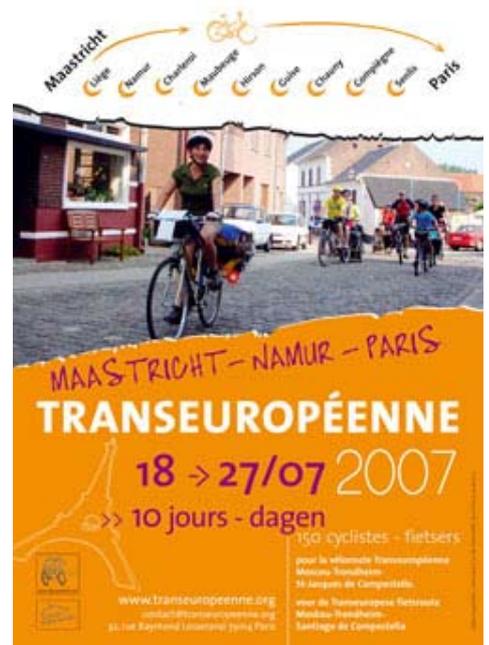
Paris Tours 2007
Le 14 octobre 2007
101^{ème} édition

Tour d'Indre- et-Loire Cyclotouriste
FFCT
8 et 9 septembre 2007
180 + 150 km

XVI^{ème} Paris Brest Paris
Du 20 au 24 août 2007
1218 km

Semaine de la Mobilité
Du 15 au 22 septembre 2007

Rando



MAASTRICHT NAMUR PARIS

La 7^{ème} randonnée de la TransEuropéenne 2007
reliera cette année Maastricht (Pays-Bas) à Paris. Elle visitera, en suivant le réseau Ravel, Liège, Namur et Charleroi.

A Maubeuge, elle fusionnera avec Dynamobile en provenance de Bruxelles. Dynamobile qui organise chaque année une rando annuelle familiale, à la fois militante et conviviale, apporte son soutien au projet de véloroute Transeuropéenne en suivant le parcours projeté.

Les étapes seront : Maubeuge, Hirson, Guise, Chauny, Compiègne, Senlis et Paris.

Grâce au renfort de Dynamobile, la rando réunira plus de 150 participants.

Du 18 juillet au 27 juillet 2007
Plus d'infos : Cyclo-TransEurope; 32 rue Losserand; 75 014 PARIS
T: 01 43 20 26 02

Dynamobile :
<http://membres.lycos.fr/dynamobile/>
La 7^{ème} randonnée de la Transeuropéenne :
<http://transeuropeenne.free.fr/>

National

Une fédération active

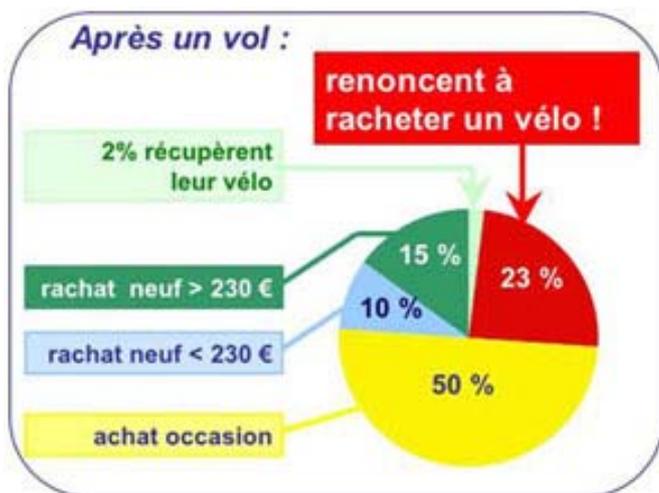
La FUBicy mène avec sérieux une la campagne de marquage des vélos exemplaire.



Nous souhaitons le développement du marquage vélo.. Toutes les initiatives sont bonnes.

Le développement du marquage passe par de l'événementiel mais aussi par une multiplication des fournisseurs de ce service.

Le tableau ci-dessous rappelle l'importance des faits. Pour 100 vélos volés, ce sont 23 cyclistes en moins....



Emplacement sur le vélo : que faire si mon tube de selle n'est pas accessible?

Le choix de l'emplacement, sur le haut du tube de selle, côté pédalier, résulte de plusieurs critères techniques et pratiques (visibilité du numéro, épaisseur variable des tubes, facilité d'accès pour l'outil) et convient à la majorité des vélos. Il doit être respecté à chaque fois que c'est possible.

Attention : vous diminuez l'efficacité du marquage en faisant graver votre vélo à un emplacement non standard. En effet, si le voleur a essayé de "maquiller" le vélo, il faut qu'on sache à quel endroit examiner le cadre pour détecter l'anomalie.

Si vous avez un autocollant sur le haut du tube de selle, côté pédalier, vous avez intérêt à l'enlever avant de faire marquer votre vélo, et non à faire graver le vélo ailleurs. Si vous avez des accessoires vissés sur le tube de selle, si possible, déplacez-les pour effectuer le marquage.

Dans les cas particuliers, comme les vélos couchés ou les remorques, il faudra aviser selon la géométrie des tubes.

Extrait des FAQ de la FUBicy: <http://www.fubicycode.org/>

ABONNEZ VOUS à VELOCITE.
Trimestriel de la FUBicy; Fédération des Usagers de la Bicyclette.

J'aimerais m'abonner 2 ans
Dans ce cas, il vous suffira de renvoyer votre règlement de 28 euros pour les particuliers et 50 euros pour les entreprises, les administrations, les collectivités et les associations non-membres. Ce choix vous permettra de recevoir votre revue pendant 2 ans, sans avoir à vous soucier de renouveler votre abonnement annuellement.

À qui dois-je adresser mon règlement ?
Libellé du chèque : FUBicy. Le règlement est à adresser à la FUBicy – Maison des Cyclistes - 12 rue des Bouchers – 67000 STRASBOURG Tel :

Le Grand TOURS A VELO
Revue trimestrielle du Collectif Cycliste 37

Responsable de la Publication : J.F. Hogu
Rédacteur : Gérard Rollin
Comité de Rédaction ; A. Saintier ; D. Lecomte ; T. Joire ; F. Ageorges ; C. Gadin ; P. Carabin ; F. Bousquet ; J. Sautereau ; B. Largeaud ; JF. Hogu ; F. Benoit ; MA. Jeanson ; G. Rollin.

Impression : A2R ; 9 rue Guillaumet ; Tours
Tirage : 250 exemplaires
Adhésion annuelle 12 euros (à l'ordre du *Collectif C. 37*)
Prix au numéro : 2 euros

Rédaction : G. Rollin
95, rue de Tours
37 270 ST MARTIN LE BEAU

Avez-vous renouvelé votre cotisation?
Ne reportez pas et ne nous obligez pas à vous envoyer une lettre de rappel.
Envoyez votre chèque à:
Collectif Cycliste 37; J.F. Hogu
3, rue Marcel-Nay; 37 400 AMBOISE